Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 035-243500667-20260506-DEL_2026_090-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 5 mai 2026

Date de convocation : 28/04/2026 **Date d'affichage :** 28/04/2026	Nombre de conseillers En exercice : Présents : Votants :	 46 44 46

L'an deux mille vingt six, le cinq mai, à 19 Heures 00, à la Feins - Salle des Fêtes de la Bijouterie, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de **Monsieur Jean-Luc DUBOIS, Président de la Communauté de Communes Val d'Ille – Aubigné.**

Présents :
DUBOIS Jean-Luc, SENTUC Véronique, GORIAUX Pascal, DUVAL Anne-Laure, HENRY Lionel, GELY-PERNOT Aurore, BOUGEOT Frédéric, LE MARCHAND Isabelle, BOURNONVILLE Noël, DELABARRE Sylviane, HOUITTE Daniel, DEWASMES Pascal, DUGUEPEROUX David, HONORE Jean-Yves, LAHAYE Denis, LEHERISSE Pierre, VASNIER Pascal, ALISON-MOUSSET Gwendoline, CHALMEL Annick, DUCLOS Didier, MONLIBERT Morgane, BERNABE Valérie, GUERIN Patrice, TROPEE Mireille, LEBRETON Bruno, FEREY Yves, FERRAND Marc-Olivier, LAGADEUC Yvan, GAPIHAN-LORET Guylène, VIROLLE Sylvie, FILY Jean-Michel, CADOR Adeline, OBLIN Anita, NGUIE Morgane, RUBAT Jean-François, COUMAILLEAU Pascal, GUILBERT Maria, JOUAULT Claire, MORINIERE Clémence, RENOUARD Isabelle, DESMIDT Yves, DEBORD Valérie, BLAISE Laurence, BRUNET Thierry

Absents ayant donné pouvoir :
RENAUD Christelle donne procuration à LE MARCHAND Isabelle
LUNEL Roger donne procuration à DEWASMES Pascal

Secrétaire de séance : Monsieur HONORE Jean-Yves

Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 035-243500667-20260506-DEL_2026_090-DE

N° DEL_2026_090

Objet **Intercommunalité**

Désignation des représentants - SMICTOM du Pays de Fougères

La Communauté de Communes adhère au SMICTOM du Pays de Fougères en représentation-substitution de la commune de Sens-de-Bretagne.

Il est nécessaire de procéder à la désignation des représentants du Val d'Ille-Aubigné, en vue de l'installation du SMICTOM du Pays de Fougères. La Communauté de communes doit désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant pour siéger au conseil syndical.

Monsieur le Président propose de désigner les représentants suivants :
Monsieur Alain GUINNEBAULT (titulaire) et Monsieur Yves THEISEN (suppléant)

Vu l'article L 5711-1 du CGCT portant sur les conditions d'élection des délégués des EPCI dotés d'une fiscalité propre au comité de syndicat mixte et disposant que le choix de l'organe délibérant peut porter sur l'un de ses membres ou sur tout conseiller municipal d'une commune membre,

Vu les statuts du SMICTOM du Pays de Fougères, pour lequel le Val d'Ille-Aubigné adhère par représentation-substitution de la commune de Sens-de-Bretagne,

Vu les statuts de la communauté de communes Val d'Ille - Aubigné,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire **à l'unanimité :**

DÉSIGNE les représentants du Val d'Ille - Aubigné au SMICTOM du Pays de Fougères, tel que ci-dessous :
Titulaire : Monsieur Alain GUINNEBAULT
Suppléant : Monsieur Yves THEISEN

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture et publication par voie électronique
Le 06/05/2026
Le/la secrétaire de séance,
Monsieur HONORE Jean-Yves

Le *06/05/2026,*
Le Président,
Jean-Luc DUBOIS

